

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de neuf mois
clos le 31 décembre 2024



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	11

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Compte rendu de la direction
Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le *Rapport annuel 2024* de l'ACSTA, le *Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2024* et le *Rapport financier trimestriel pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024*. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 25 février 2025, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les partenaires de l'ACSTA.

Aperçu de l'organisation

Établie le 1er avril 2002, l'ACSTA est une société d'État mandataire. Elle rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports. Sa mission est de protéger le public voyageur en offrant le plus haut niveau de contrôle de sûreté aérienne.

L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sécurité dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle faisant appel à des fournisseurs de services de contrôle externes. Jouant un rôle central dans le système d'aviation du Canada, l'ACSTA est chargée d'exécuter les quatre activités suivantes qui sont prévues dans son mandat :

- le contrôle préembarquement (CPE) : Le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels avant leur entrée dans la zone sécurisée d'une aérogare.

- le contrôle des bagages enregistrés (CBE) : Le contrôle de tous les bagages enregistrés (ou bagages de soute) des passagers afin de détecter des articles interdits, comme les explosifs, avant qu'ils soient chargés dans un aéronef.
- le contrôle des non-passagers : Le contrôle des non-passagers, tels que le personnel navigant, le personnel de piste et les employés de l'aéroport, ainsi que leurs effets personnels - y compris les véhicules et leur contenu - qui pénètrent dans les zones réglementées des aéroports qui présentent les risques les plus élevés.
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : La gestion du système qui utilise des lecteurs biométriques de l'iris et des empreintes digitales pour permettre aux non-passagers autorisés d'accéder aux zones réglementées de l'aéroport. L'administration aéroportuaire est l'autorité de dernière instance en matière d'accès aux zones réglementées d'un aéroport.

Outre ses activités obligatoires, l'ACSTA a également une entente avec Transports Canada (TC) pour offrir des services de contrôle du fret aux petits aéroports, là où la capacité de contrôle existe. Ce programme, destiné à contrôler de petites quantités de fret en dehors des heures de pointe, prévoit l'utilisation du matériel technologique et des ressources en place.

L'ACSTA a déjà fourni des services de contrôle selon le principe de recouvrement des coûts à certains aéroports. Il n'existe actuellement aucune entente de ce genre.

Contexte opérationnel

Le budget de 2023 accorde un financement supplémentaire de 1 746 millions de dollars (net) sur trois ans pour continuer à protéger le public en assurant la sûreté des éléments essentiels du système de transport aérien. Ce financement appuie la mise en œuvre des modifications au contrôle des non-passagers, soutient la réalisation des objectifs des niveaux de service relatifs au temps d'attente en 2024-2025 et 2025-2026, et permet à l'ACSTA de planifier à plus long terme. Comme ce financement triennal prendra fin après 2025-2026, l'ACSTA cherchera à nouveau à obtenir un financement durable à long terme pour exécuter son mandat essentiel en matière de sûreté et atteindre ses objectifs stratégiques.

Le budget de 2023 a également annoncé des initiatives visant à réduire les dépenses publiques. L'ACSTA a déterminé des réductions dans les budgets consacrés aux services professionnels et aux voyages, ainsi qu'à l'ensemble des charges d'exploitation. Elle met en œuvre ces réductions tout en reconnaissant la nature du mandat de l'organisation en matière de services de contrôle de la sûreté du transport aérien.

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, et d'autres sources de données, le nombre de personnes contrôlées au Canada est passé d'environ 15,9 millions de passagers pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 à 16,8 millions de passagers pour le trimestre clos le 31 décembre 2024. L'ACSTA travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs de services de contrôle, Transports Canada et les partenaires externes pour appuyer l'industrie aéronautique.

Contrats de services de contrôle aux aéroports

Le 1er avril 2024, l'ACSTA a conclu de nouveaux contrats de services de contrôle aux aéroports avec ses fournisseurs de services de contrôle. La durée des nouveaux contrats est du 1er avril 2024 au 31 mars 2029 et ces derniers sont renouvelables pour deux périodes supplémentaires de cinq ans, à la discrétion de l'ACSTA. Les fournisseurs de services de contrôle de l'ACSTA sont responsables de la prestation de services de contrôle dans les aéroports désignés du Canada en vertu de ces contrats.

Risque et incertitudes

L'ACSTA maintient une gestion efficace des risques de l'entreprise afin de s'assurer que les risques sont identifiés, évalués et gérés de manière appropriée. Une évaluation complète des risques d'entreprise de l'Administration, des répercussions potentielles et des mesures d'atténuation est publiée dans le *Rapport annuel 2024* de l'ACSTA.

Pendant le trimestre clos le 31 décembre 2024, le risque de l'ACSTA lié à sa dépendance vis-à-vis des services de contrôle externalisés, des services d'entretien ou des principaux fournisseurs a été coté comme une tendance à la baisse en raison de l'achèvement des transitions vers les nouveaux contrats de services dans les aéroports et le nouveau fournisseur de services d'entretien.

Aucun autre changement important n'a été apporté au profil de risques de l'entreprise.

Analyse des résultats financiers

État intermédiaire résumé du résultat global

La présente partie du rapport décrit les écarts principaux constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 31 décembre 2024 et 2023.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global								
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Trimestres clos le 31 décembre				Périodes de neuf mois closes le 31 décembre			
	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023	Écart en \$	Écart en %
Charges ¹								
Services de contrôle et autres coûts connexes	213 546	\$ 196 089	\$ 17 457	8,9 %	623 828	\$ 583 235	\$ 40 593	7,0 %
Exploitation et entretien du matériel	12 103	12 097	6	0,0 %	38 761	36 243	2 518	6,9 %
Soutien des programmes et services généraux	28 023	25 718	2 305	9,0 %	80 067	72 889	7 178	9,8 %
Amortissement	13 094	11 266	1 828	16,2 %	37 259	33 730	3 529	10,5 %
Total des charges	266 766	245 170	21 596	8,8 %	779 915	726 097	53 818	7,4 %
Autres charges (produits)	(756)	840	(1 596)	(190,0 %)	(501)	992	(1 493)	(150,5 %)
Performance financière avant les produits et le financement public	266 010	246 010	20 000	8,1 %	779 414	727 089	52 325	7,2 %
Produits	721	772	(51)	(6,6 %)	2 607	2 269	338	14,9 %
Financement public								
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	250 639	232 364	18 275	7,9 %	733 369	686 087	47 282	6,9 %
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	12 746	10 663	2 083	19,5 %	35 515	31 610	3 905	12,4 %
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers	804	401	403	100,5 %	2 382	1 462	920	62,9 %
Total du financement public	264 189	243 428	20 761	8,5 %	771 266	719 159	52 107	7,2 %
Performance financière	(1 100) \$	(1 810) \$	710 \$	39,2 %	(5 541) \$	(5 661) \$	120 \$	2,1 %
Autres éléments du résultat global	5 799	(20 021)	25 820	129,0 %	9 710	(10 678)	20 388	190,9 %
Résultat global total	4 699 \$	(21 831) \$	26 530 \$	121,5 %	4 169 \$	(16 339) \$	20 508 \$	125,5 %

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-dessus, conformément à la note complémentaire 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 17 457 \$ (8,9 %) et de 40 593 \$ (7,0 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des volumes de passagers et d'une augmentation du personnel visant à améliorer les temps d'attente des passagers, ce qui a entraîné l'achat d'heures de contrôle supplémentaires pour un montant de 11 035 \$ et de 30 307 \$, respectivement. L'augmentation du personnel a permis à l'ACSTA d'atteindre son objectif de 2024-2025, qui consiste à améliorer les temps d'attente des passagers, améliorer l'aide apportée aux passagers et mettre en place les modifications apportées au programme de contrôle des non-passagers. Les hausses sont aussi attribuables à des augmentations du taux de facturation de 5 278 \$ et de 11 062 \$, respectivement, en vertu des nouveaux contrats de services de contrôle aux aéroports de l'ACSTA.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont augmenté de 2 518 \$ (6,9 %) pour la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, comparativement à la période correspondante de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable aux coûts associés à la transition de l'ACSTA vers un nouveau fournisseur de services d'entretien et d'autres dépenses liées au matériel.

Soutien des programmes et services généraux

Les charges relatives au soutien des programmes et des services généraux ont augmenté de 2 305 \$ (9,0 %) et de 7 178 \$ (9,8 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont attribuables à la hausse des frais relatifs aux employés, qui comprennent une augmentation des effectifs de l'organisation.

Amortissement

L'amortissement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024 a augmenté de 1 828 \$ (16,2 %) et de 3 529 \$ (10,5 %), respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables aux déploiements de nouveaux équipements et à la modification de la durée de vie utile de certains équipements de contrôle de l'ACSTA. Ces augmentations sont partiellement compensées par l'amortissement complet ou la mise hors service d'équipements.

Autres charges (produits)

Les autres charges (produits) ont diminué de 1 596 \$ (190,0 %) et de 1 493 \$ (150,5 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. La variation est principalement attribuable aux gains nets sur la juste valeur des instruments financiers dérivés partiellement compensés par les pertes nettes de change.

Financement public

Le gouvernement du Canada reçoit le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et finance l'ACSTA au moyen de crédits parlementaires provenant du Trésor fédéral pour ses charges d'exploitation et ses dépenses en immobilisations. Les paiements de loyers de l'ACSTA qui sont capitalisés selon la norme IFRS 16 sont financés par les crédits pour les dépenses en immobilisations.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Les montants des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation ont augmenté de 18 275 \$ (7,9 %) et de 47 282 \$ (6,9 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des charges au titre des services de contrôle et des autres coûts connexes, décrites précédemment.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a augmenté de 2 083 \$ (19,5 %) et de 3 905 \$ (12,4 %) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations s'expliquent principalement par l'augmentation du montant de l'amortissement, décrite précédemment.

Crédits parlementaires pour les paiements de loyers

Les paiements de loyers de l'ACSTA sont généralement versés au cours du mois où les crédits parlementaires correspondants sont reçus. Il n'y a donc aucun financement public différé associé à ces dépenses.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie découlant de modifications apportées aux hypothèses actuarielles et au rendement des actifs des régimes de retraite.

Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 5 799 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 a été principalement attribuable à un gain de réévaluation de 4 626 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une augmentation du taux d'actualisation de 10 points de base entre le 30 septembre 2024 et le 31 décembre 2024. Ce gain a aussi été attribuable à un gain de réévaluation de 1 173 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses. La perte au titre des autres éléments du résultat global de 20 021 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 a été attribuable à une perte de réévaluation de 40 771 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 100 points de base entre le 30 septembre 2023 et le 31 décembre 2023. Cette perte a été compensée par un gain de réévaluation de 20 750 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses.

Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 9 710 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2024 a été attribuable à par un gain de réévaluation de 13 815 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA. Il a été partiellement compensé par une perte de réévaluation de 4 105 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 10 points de base entre le 31 mars 2024 et le 31 décembre 2024. La perte au titre des autres éléments du résultat global de 10 678 \$ pour la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023 a été attribuable à une perte de réévaluation de 13 472 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base entre le 31 mars 2023 et le 31 décembre 2023. Il a été compensé par un gain de réévaluation de 2 794 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 8 des états financiers intermédiaires résumés non audités.

État intermédiaire résumé de la situation financière

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 31 décembre 2024, comparativement au 31 mars 2024.

Points saillants financiers - État intermédiaire résumé de la situation financière				
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	31 décembre 2024	31 mars 2024	Écart en \$	Écart en %
Actifs courants	306 431 \$	162 959 \$	143 472 \$	88,0 %
Actifs non courants	453 100	444 033	9 067	2,0 %
Total des actifs	759 531 \$	606 992 \$	152 539 \$	25,1 %
Passifs courants	313 342 \$	165 795 \$	147 547 \$	89,0 %
Passifs non courants	405 119	404 296	823	0,2 %
Total des passifs	718 461 \$	570 091 \$	148 370 \$	26,0 %

Actifs

Les actifs courants ont augmenté de 143 472 \$ (88,0 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 153 184 \$ au titre des clients et autres débiteurs attribuable à une hausse des crédits parlementaires à recevoir, partiellement compensé par une diminution des taxes de vente recouvrables;
- une diminution de 6 624 \$ de la trésorerie principalement attribuable au moment où les décaissements ont été effectués pour régler les fournisseurs (biens et services); et
- une diminution des charges payées d'avance de 4 002 \$ attribuable aux effets de l'amortissement, compensé par les entrées.

Les actifs non courants ont augmenté de 9 067 \$ (2,0 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 9 240 \$ au titre des avantages du personnel pour le régime de retraite enregistré de l'ACSTA.

Passifs

Les passifs courants ont augmenté de 147 547 \$ (89,0 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 151 414 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs; et
- une diminution de 3 944 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation en raison de la réduction des charges payées d'avance, comme cela est indiqué ci-dessus.

Les passifs non courants ont augmenté de 823 \$ (0,2 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 1 227 \$ du passif au titre des avantages du personnel pour l'autre régime à prestations définies de l'ACSTA.

Performance financière par rapport au plan d'entreprise

Les activités de l'ACSTA sont financées au moyen des crédits parlementaires accordés par le gouvernement du Canada et sont décrites dans le *Résumé du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029* de l'ACSTA.

Utilisation des crédits parlementaires

Les crédits parlementaires utilisés sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ».

Charge d'exploitation

Le tableau ci-après permet d'effectuer un rapprochement entre la performance financière avant le financement public comptabilisée selon les IFRS et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation :

(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Performance financière avant les produits et le financement public	266 010 \$	246 010 \$	779 414 \$	727 089 \$
Produits	(721)	(772)	(2 607)	(2 269)
Performance financière avant le financement public	265 289	245 238	776 807	724 820
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	(13 094)	(11 266)	(37 259)	(33 730)
Charges à payer pour les frais d'employés ¹	(1 462)	(1 026)	(4 742)	(3 779)
Charges au titre des avantages du personnel ²	(684)	281	(1 697)	(283)
Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations	(360)	-	(360)	-
Charges financières sans effet sur la trésorerie liées aux contrats de location	(166)	(174)	(510)	(332)
Gain (perte) de change hors trésorerie comptabilisé en performance financière	(29)	36	(47)	124
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat	1 145	(663)	1 177	(651)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-	(17)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	(62)	-	(65)
Crédits utilisés pour les charges d'exploitation	250 639 \$	232 364 \$	733 369 \$	686 087 \$
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ³	1 144	550	(3 944)	(2 562)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	251 783 \$	232 914 \$	729 425 \$	683 525 \$

¹ Les charges à payer pour les frais d'employés sont des ajustements comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances utilisées et constituées au 31 décembre 2024. Ces frais sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse modifiée seulement à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

² Les charges au titre des avantages du personnel sont comptabilisées dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement susmentionné représente la différence entre les versements en espèces au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

³ Les charges et les stocks payés d'avance au moyen des crédits pour les charges d'exploitation sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

Dépenses en immobilisations

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre les dépenses en immobilisations présentées selon les IFRS et les crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations :

(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs (SDE)	8 222 \$	7 146 \$	33 134 \$	14 907 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs (non SDE)	1 656	2 575	3 453	6 692
Paiements de loyers	804	401	2 382	1 462
Total des dépenses en immobilisations	10 682 \$	10 122 \$	38 969 \$	23 061 \$
Ajustement hors trésorerie pour la conversion de devises en lien avec des dépenses en immobilisations	-	(20)	17	(4)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	10 682 \$	10 102 \$	38 986 \$	23 057 \$

Crédits parlementaires utilisés par rapport au plan d'entreprise

Les crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation pour la période de six mois close le 30 septembre 2024 ont été inférieurs à ce qui était prévu. Cela est principalement dû au retard dans l'introduction des modifications apportées par Transports Canada aux mesures de sûreté relatives au programme de contrôle des non-passagers de l'ACSTA. Le reste des charges d'exploitation correspondent largement au budget de fonctionnement décrit dans le *Résumé du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de l'ACSTA* approuvé pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2024.

Les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2024 ont été inférieurs à ce qui était prévu. Cela est principalement dû aux retards accusés dans les dépenses en immobilisations relativement aux projets liés et non liés aux SDE résultant principalement des retards des fournisseurs et des changements dans les plans des projets aéroportuaires.

L'ACSTA est en bonne voie d'atteindre les objectifs opérationnels pour l'année en cours, tels qu'ils sont décrits dans son *Résumé du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028 -2029*.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés non audités conformément à la norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés non audités.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés non audités et pour les périodes closes à ces dates.



Nada Semaan
Présidente et chef de la direction

Ottawa, Canada

25 février 2025



Nancy Fitchett, CPA, CA
Vice-présidente, Affaires organisationnelles et
chef des services financiers

Ottawa, Canada

25 février 2025

États financiers intermédiaires résumés

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

31 décembre 2024

(non audités)

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

État intermédiaire résumé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2024	31 mars 2024
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	3 331 \$	9 955 \$
Clients et autres débiteurs (note 4)	283 220	130 036
Stocks	14 520	14 462
Dépenses payées d'avance	4 504	8 506
Actifs financiers dérivés	856	-
	306 431	162 959
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	357 462	355 726
Immobilisations incorporelles (note 6)	13 425	14 160
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	15 656	17 059
Actif au titre des avantages du personnel (note 8)	66 328	57 088
Actifs financiers dérivés	229	-
	453 100	444 033
Total des actifs	759 531 \$	606 992 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	291 628 \$	140 214 \$
Retenues de garantie	61	142
Obligations locatives (note 10)	2 629	2 389
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 11)	19 024	22 968
Passifs financiers dérivés	-	82
	313 342	165 795
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 10)	15 325	16 808
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 11)	370 083	368 994
Passif au titre des avantages du personnel (note 8)	19 711	18 484
Passifs financiers dérivés	-	10
	405 119	404 296
Capitaux propres		
Surplus accumulé	41 070	36 901
Total des passifs et des capitaux propres	759 531 \$	606 992 \$

Éventualités (note 9) et engagements contractuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

État intermédiaire résumé du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Charges				
Contrôle préembarquement	169 372 \$	148 363 \$	496 220 \$	444 800 \$
Contrôle des bagages enregistrés	42 916	42 032	125 821	123 141
Contrôle des non-passagers	37 854	39 534	111 269	115 111
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	1 120	1 147	3 570	3 238
Services généraux	15 504	14 094	43 035	39 807
Total des charges (note 12)	266 766	245 170	779 915	726 097
Autres charges (produits)				
Perte (gain) de change	222	(60)	160	(80)
Charges financières	167	175	516	339
(Gain) perte net sur la juste valeur d'instruments	(1 145)	663	(1 177)	651
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	62	-	65
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-	17
Total des autres charges (produits)	(756)	840	(501)	992
Performance financière avant les produits et le financement public	266 010	246 010	779 414	727 089
Produits				
Produits financiers	707	770	2 566	2 253
Produits divers	14	2	41	16
Total des produits	721	772	2 607	2 269
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	250 639	232 364	733 369	686 087
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	12 746	10 663	35 515	31 610
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers	804	401	2 382	1 462
Total du financement public (note 11)	264 189	243 428	771 266	719 159
Performance financière	(1 100) \$	(1 810) \$	(5 541) \$	(5 661) \$
Autres éléments du résultat global				
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière				
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	5 799	(20 021)	9 710	(10 678)
Résultat global total	4 699 \$	(21 831) \$	4 169 \$	(16 339) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 31 décembre :

	Surplus accumulé
Solde au 30 septembre 2024	36 371 \$
Performance financière	(1 100)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	5 799
Solde au 31 décembre 2024	41 070 \$
Solde au 30 septembre 2023	40 621 \$
Performance financière	(1 810)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	(20 021)
Solde au 31 décembre 2023	18 790 \$

Pour les périodes de neuf mois closes le 31 décembre :

	Surplus accumulé
Solde au 31 mars 2024	36 901 \$
Performance financière	(5 541)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	9 710
Solde au 31 décembre 2024	41 070 \$
Solde au 31 mars 2023	35 129 \$
Performance financière	(5 661)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	(10 678)
Solde au 31 décembre 2023	18 790 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Performance financière	(1 100) \$	(1 810) \$	(5 541) \$	(5 661) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement (note 12)	13 094	11 266	37 259	33 730
Variation de l'actif/du passif net au titre des avantages du personnel	684	(281)	1 697	283
Autres transactions sans effet sur la trésorerie	360	-	360	-
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 11)	(12 746)	(10 663)	(35 515)	(31 610)
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 145)	663	(1 177)	651
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-	17
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	62	-	65
Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 16)	(34 334)	(7 537)	(16 579)	(3 137)
	(35 187)	(8 300)	(19 496)	(5 662)
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations (note 11)	10 196	12 599	38 474	18 189
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 532)	(5 006)	(22 959)	(13 291)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(110)	(3 409)	(770)	(3 409)
	(1 446)	4 184	14 745	1 489
Activités de financement				
Paiements de capital sur les obligations locatives	(639)	(226)	(1 873)	(1 129)
	(639)	(226)	(1 873)	(1 129)
Diminution de la trésorerie	(37 272)	(4 342)	(6 624)	(5 302)
Trésorerie à l'ouverture de la période	40 603	12 825	9 955	13 785
Trésorerie à la clôture de la période	3 331 \$	8 483 \$	3 331 \$	8 483 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est une mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sûreté dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle faisant appel à des fournisseurs de services de contrôle externes.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Au cours des années précédentes, l'ACSTA a fourni ces services aux aéroports désignés et non désignés selon le principe de recouvrement des coûts. Il n'existe actuellement aucune disposition permettant à l'ACSTA de fournir des services sur la base du recouvrement des coûts.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 25 février 2025.

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle est publiée par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables : Lignes directrices GC 5200 Rapport financier trimestriel des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Comme l'autorise l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires résumés sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans le jeu complet d'états financiers annuels audités le plus récents. Par conséquent, ils d'être lus conjointement avec les états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf dans les cas permis ou requis par les IFRS, et comme indiqué dans la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services à la date de la transaction.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

4. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2024	31 mars 2024
Crédits parlementaires	274 411 \$	120 663 \$
TPS et TVH à recouvrer	7 708	7 906
TVP à recouvrer	1 101	1 467
	<hr/>	<hr/>
	283 220 \$	130 036 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Amélio- rations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 31 mars 2023	163 194	\$ 658 885	\$ 20 722	\$ 3 332	\$ 28 193	\$ 118	\$ 8 009	\$ 11 868	\$ 894 321
Entrées	2 828	9 120	-	1 970	1 803	-	1 169	12 257	29 147
Sorties	(833)	(7 416)	(76)	-	(262)	-	(2 182)	-	(10 769)
Radiations	(595)	(291)	(35)	(1 873)	(3 541)	-	(18)	-	(6 353)
Reclassements	2 523	3 547	-	-	1 681	-	199	(7 950)	-
Solde au 31 mars 2024	167 117	\$ 663 845	\$ 20 611	\$ 3 429	\$ 27 874	\$ 118	\$ 7 177	\$ 16 175	\$ 906 346
Solde au 31 mars 2024	167 117	\$ 663 845	\$ 20 611	\$ 3 429	\$ 27 874	\$ 118	\$ 7 177	\$ 16 175	\$ 906 346
Entrées	14 243	3 900	221	376	112	-	456	16 277	35 585
Sorties	(8 994)	(97)	(142)	-	(982)	-	-	-	(10 215)
Radiations	(551)	-	(10)	-	(1 545)	-	-	(360)	(2 466)
Reclassements	6 566	2 073	1 123	354	834	-	-	(10 950)	-
Solde au 31 décembre 2024	178 381	\$ 669 721	\$ 21 803	\$ 4 159	\$ 26 293	\$ 118	\$ 7 633	\$ 21 142	\$ 929 250
Amortissement cumulé									
Solde au 31 mars 2023	113 594	\$ 366 901	\$ 16 563	\$ 2 358	\$ 20 589	\$ 108	\$ 6 953	\$ -	\$ 527 066
Amortissement	5 372	30 204	652	395	3 059	10	410	-	40 102
Sorties	(833)	(7 354)	(76)	-	(262)	-	(2 179)	-	(10 704)
Radiations	(470)	(180)	(35)	(1 642)	(3 499)	-	(18)	-	(5 844)
Solde au 31 mars 2024	117 663	\$ 389 571	\$ 17 104	\$ 1 111	\$ 19 887	\$ 118	\$ 5 166	\$ -	\$ 550 620
Solde au 31 mars 2024	117 663	\$ 389 571	\$ 17 104	\$ 1 111	\$ 19 887	\$ 118	\$ 5 166	\$ -	\$ 550 620
Amortissement	5 616	24 021	492	464	2 386	-	510	-	33 489
Sorties	(8 994)	(97)	(142)	-	(982)	-	-	-	(10 215)
Radiations	(551)	-	(10)	-	(1 545)	-	-	-	(2 106)
Solde au 31 décembre 2024	113 734	\$ 413 495	\$ 17 444	\$ 1 575	\$ 19 746	\$ 118	\$ 5 676	\$ -	\$ 571 788
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2024	49 454	\$ 274 274	\$ 3 507	\$ 2 318	\$ 7 987	\$ -	\$ 2 011	\$ 16 175	\$ 355 726
Au 31 décembre 2024	64 647	\$ 256 226	\$ 4 359	\$ 2 584	\$ 6 547	\$ -	\$ 1 957	\$ 21 142	\$ 357 462

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels créés à l'interne	En développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2023	10 538 \$	20 442 \$	- \$	30 980 \$
Entrées	3 334	303	89	3 726
Radiations	(15)	(3 985)	-	(4 000)
Solde au 31 mars 2024	13 857 \$	16 760 \$	89 \$	30 706 \$
Solde au 31 mars 2024	13 857 \$	16 760 \$	89 \$	30 706 \$
Entrées	16	(4)	990	1 002
Reclassements	33	56	(89)	-
Solde au 31 décembre 2024	13 906 \$	16 812 \$	990 \$	31 708 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2023	5 989 \$	12 159 \$	- \$	18 148 \$
Amortissement	814	1 583	-	2 397
Radiations	(14)	(3 985)	-	(3 999)
Solde au 31 mars 2024	6 789 \$	9 757 \$	- \$	16 546 \$
Solde au 31 mars 2024	6 789 \$	9 757 \$	- \$	16 546 \$
Amortissement	746	991	-	1 737
Solde au 31 décembre 2024	7 535 \$	10 748 \$	- \$	18 283 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2024	7 068 \$	7 003 \$	89 \$	14 160 \$
Au 31 décembre 2024	6 371 \$	6 064 \$	990 \$	13 425 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

Le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation se présente comme suit :

	Espaces à bureaux	Centres de données	Total
Solde au 31 mars 2023	12 688 \$	893 \$	13 581 \$
Entrées	6 264	-	6 264
Amortissement	(2 575)	(211)	(2 786)
Solde au 31 mars 2024	16 377 \$	682 \$	17 059 \$
Solde au 31 mars 2024	16 377 \$	682 \$	17 059 \$
Entrées	630	-	630
Amortissement	(1 875)	(158)	(2 033)
Solde au 31 décembre 2024	15 132 \$	524 \$	15 656 \$

8. Avantages du personnel

a) Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisés et présentés dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présentent comme suit :

	31 décembre 2024	31 mars 2024
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	64 058 \$	55 432 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	2 270	1 656
	66 328	57 088
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(19 711)	(18 484)
	(19 711)	(18 484)
Avantages du personnel – actif net	46 617 \$	38 604 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos le 31 décembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Coût des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	1 299 \$	1 245 \$	31 \$	33 \$	132 \$	121 \$	1 462 \$	1 399 \$
Frais administratifs	82	82	6	6	-	-	88	88
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	2 751	2 572	90	80	230	206	3 071	2 858
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(3 357)	(3 136)	(111)	(100)	-	-	(3 468)	(3 236)
	775 \$	763 \$	16 \$	19 \$	362 \$	327 \$	1 153 \$	1 109 \$
Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global								
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	1 089 \$	20 482 \$	84 \$	268 \$	- \$	- \$	1 173 \$	20 750 \$
Gains (pertes) actuariels	4 143	(36 673)	132	(1 091)	351	(3 007)	4 626	(40 771)
	5 232 \$	(16 191) \$	216 \$	(823) \$	351 \$	(3 007) \$	5 799 \$	(20 021) \$
	Périodes de neuf mois closes les 31 décembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	3 897 \$	3 736 \$	93 \$	99 \$	396 \$	362 \$	4 386 \$	4 197 \$
Frais administratifs	244	244	18	18	-	-	262	262
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	8 253	7 716	271	240	691	620	9 215	8 576
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(10 071)	(9 408)	(332)	(300)	-	-	(10 403)	(9 708)
	2 323 \$	2 288 \$	50 \$	57 \$	1 087 \$	982 \$	3 460 \$	3 327 \$
Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global								
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts	13 492 \$	2 695 \$	323 \$	99 \$	- \$	- \$	13 815 \$	2 794 \$
Pertes actuarielles	(3 626)	(12 124)	(132)	(357)	(347)	(991)	(4 105)	(13 472)
	9 866 \$	(9 429) \$	191 \$	(258) \$	(347) \$	(991) \$	9 710 \$	(10 678) \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, l'ACSTA a comptabilisé des charges de 430 \$ (311 \$ en 2023) et de 1 087 \$ (934 \$ en 2023), respectivement, relativement à la composante à cotisations définies du RRE.

c) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies sont examinées et, au besoin, modifiées à chaque période de présentation de l'information financière. Cet examen porte habituellement sur les taux d'actualisation et le taux de rendement réel des actifs du régime par rapport aux taux estimés, afin de refléter les hypothèses et les circonstances actuelles. Les modifications des hypothèses actuarielles entraînent des gains ou des pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, des gains de réévaluation de 5 799 \$ ont été réalisés à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 10 points de base (de 4,70 % au 30 septembre 2024 à 4,80 % au 31 décembre 2024). Les gains ont aussi été attribuables à un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 1,71 % par rapport au taux anticipé de 1,23 %).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, des pertes de réévaluation de 20 021 \$ ont été réalisées à la suite d'une diminution du taux d'actualisation de 100 points de base (de 5,60 % au 30 septembre 2023 à 4,60 % au 31 décembre 2023). Cela a été partiellement compensé par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 9,66 % par rapport au taux anticipé de 1,22 %).

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, des gains de réévaluation de 9 710 \$ ont été occasionnés par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 8,80 % par rapport au taux anticipé de 3,68 %). Ce gain a été partiellement compensé par une baisse du taux d'actualisation de 10 points de base (de 4,90 % au 31 mars 2024 à 4,80 % au 31 décembre 2024).

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023, des pertes de réévaluation de 10 678 \$ ont été réalisées à la suite d'une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base (de 4,90 % au 31 mars 2023 à 4,60 % au 31 décembre 2023). Cela a été partiellement compensé par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 4,72 % par rapport au taux anticipé de 3,68 %).

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Cotisations de l'employeur				
RRE	- \$	1 147 \$	1 083 \$	2 658 \$
RRS	398	181	473	207
ARPD	71	62	207	179
	469 \$	1 390 \$	1 763 \$	3 044 \$

À compter du 1^{er} juillet 2024, l'Agence du revenu du Canada, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, a exigé que l'ACSTA suspende toutes cotisations de l'employeur pour le régime de retraite enregistré (composante à prestations définies). Les cotisations totales de l'employeur aux régimes à prestations définies sont estimées à 1 941 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

9. Provisions et éventualités

Divers recours, contrôles et poursuites ont été intentés ou déposés contre l'ACSTA. En raison de leur nature, ces montants comportent de nombreuses incertitudes, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Au 31 décembre 2024, les litiges, contrôles et poursuites ne devraient pas, individuellement ou dans leur ensemble, avoir un effet négatif important sur les états financiers.

a) Provisions

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, aucune provision n'a été comptabilisée.

b) Éventualités – Coûts de démantèlement

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de changements importants aux passifs éventuels relatifs aux coûts de démantèlement. Pour une description de ces coûts, consulter la note 9(b) des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

10. Obligations locatives

L'ACSTA a conclu des contrats de location pour des espaces à bureaux et des centres de données. L'ACSTA a pris en compte les options de prolongation pour évaluer ses obligations locatives lorsqu'elle avait la certitude raisonnable de les exercer.

Le rapprochement des obligations locatives se présente comme suit :

	31 décembre 2024	31 mars 2024
Solde à l'ouverture de la période	19 197 \$	14 485 \$
Entrées	630	6 264
Paiements de loyers (note 11)	(2 382)	(2 058)
Charges financières	509	506
Solde à la clôture de la période	17 954 \$	19 197 \$
Solde à la clôture de la période		
Partie courante	2 629 \$	2 389 \$
Partie non courante	15 325 \$	16 808 \$

L'ACSTA a comptabilisé les charges suivantes qui ne sont pas incluses dans l'évaluation des obligations locatives :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois closes le 31 décembre	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	2024	2023
Paiements de loyers variables	512 \$	588 \$	1 524 \$	1 367 \$
Contrats de location à court terme	146	44	450	113
Contrats de location de faible valeur	11	15	36	36
Autres frais de location (note 12)	669 \$	647 \$	2 010 \$	1 516 \$

Les paiements de loyers variables comprennent les frais d'exploitation, les impôts fonciers, les assurances et les autres frais liés aux services.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location comptabilisé par l'ACSTA s'est élevé à 1 473 \$ (1 048 \$ en 2023) et à 4 392 \$ (2 978 \$ en 2023), respectivement.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente une analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés pour les obligations locatives contractuelles :

	31 décembre 2024	31 mars 2024
1 an au plus	5 224 \$	4 998 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	9 722	12 658
Plus de 5 ans	535	757
	15 481 \$	18 413 \$

11. Financement public

(a) Les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice et les montants utilisés par l'ACSTA au cours des périodes de neuf mois closes le 31 décembre sont les suivants :

	2024	2023
Crédits parlementaires approuvés pour l'exercice financier	1 210 835 \$	1 074 515 \$
Crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation	(729 425)	(683 525)
Crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations	(38 986)	(23 057)
Crédits parlementaires inutilisés	442 424 \$	367 933 \$

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et les crédits utilisés pour les périodes considérées :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Crédits parlementaires reçus	157 000 \$	238 000 \$	573 807 \$	690 813 \$
Montants reçus liés aux périodes précédentes	(171 642)	(115 611)	(110 807)	(117 813)
Crédits parlementaires à recevoir	266 425	110 525	266 425	110 525
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	251 783 \$	232 914 \$	729 425 \$	683 525 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et les crédits utilisés :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Crédits parlementaires reçus	10 196 \$	12 599 \$	38 474 \$	18 189 \$
Montants à recevoir liés aux périodes précédentes	(8 304)	(8 955)	(9 856)	(2 651)
Crédits parlementaires à recevoir	7 986	6 057	7 986	6 057
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	9 878	9 701	36 604	21 595
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des paiements de loyers (note 10)	804	401	2 382	1 462
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations et les paiements de loyers	10 682 \$	10 102 \$	38 986 \$	23 057 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	31 décembre 2024	31 mars 2024
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	22 968 \$	19 253 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	729 425	935 807
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés dans la performance financière	(733 369)	(932 092)
Solde à la clôture de la période	19 024 \$	22 968 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	368 994 \$	379 180 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	36 604	32 798
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations comptabilisé dans la performance financière	(35 515)	(42 984)
Solde à la clôture de la période	370 083 \$	368 994 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	389 107 \$	391 962 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

12. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	209 073 \$	191 482 \$	611 781 \$	570 194 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	2 886	3 348	7 615	9 335
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	1 587	1 259	4 432	3 706
	213 546	196 089	623 828	583 235
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	11 454	11 509	36 799	34 834
Formation et certification	343	247	1 176	674
CIZR	306	341	786	735
	12 103	12 097	38 761	36 243
Soutien des programmes et services généraux				
Frais relatifs aux employés	20 014	17 093	58 925	52 015
Frais de bureau et frais informatiques	3 444	4 612	8 264	8 924
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires ¹	1 868	1 451	4 804	4 770
Autres frais administratifs ²	1 795	1 732	5 393	4 962
Autres frais de location (note 10)	669	647	2 010	1 516
Communications et sensibilisation du public	233	183	671	702
	28 023	25 718	80 067	72 889
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	11 842	9 996	33 489	29 830
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	685	643	2 033	2 136
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 6)	567	627	1 737	1 764
	13 094	11 266	37 259	33 730
	266 766 \$	245 170 \$	779 915 \$	726 097 \$

¹ Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

² Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

13. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière. La juste valeur des instruments financiers dérivés de l'ACSTA se rapproche de la valeur comptable en raison de la nature des instruments.

Les instruments financiers dérivés de l'ACSTA sont classés comme étant de niveau 2 en fonction des données observables autre que les prix cotés. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, ou de l'exercice clos le 31 mars 2024.

14. Engagements contractuels

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de changements importants aux engagements contractuels de l'ACSTA, à l'exception de l'utilisation dans le cadre de contrats relatifs aux paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle et des activités relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour une description de ces engagements contractuels, consulter la note 14 des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

15. Transactions entre parties liées

L'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées.

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada et est liée par contrôle commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada constituent la principale source de financement de l'ACSTA, tels qu'ils sont présentés à la note 11. Des crédits parlementaires à recevoir sont inclus dans les clients et aux débiteurs, et sont présentés à la note 4.

(b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations telles qu'elles sont présentées à la note 8. Aucune autre transaction n'a été effectuée au cours du trimestre et de la période de neuf mois.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

16. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement s'établit comme suit :

	Trimestres clos le		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Clients et autres débiteurs ¹	(94 449) \$	6 847 \$	(155 054) \$	5 690 \$
Stocks	(1 797)	(983)	(58)	(608)
Dépenses payées d'avance	653	433	4 002	3 170
Fournisseurs et autres créditeurs ²	60 115	(14 384)	138 475	(8 834)
Retenues de garantie	-	-	-	7
Financement public différé lié aux charges d'exploitation	1 144	550	(3 944)	(2 562)
	<u>(34 334) \$</u>	<u>(7 537) \$</u>	<u>(16 579) \$</u>	<u>(3 137) \$</u>

¹ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 318 \$ (2 898 \$ en 2023) et de 1 870 \$ (3 406 \$ en 2023), respectivement, pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.

² Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, la variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut des montants de 1 814 \$ (1 220 \$ en 2023) et de 12 939 \$ (6 573 \$ en 2023), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.